

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 4
Votants : 33

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/05/2018

Le 22 Mai 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Yann GALLAY (Pouvoir Dominique DESFORGES), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Michel RAYMOND,

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : Aménagement de l'Espace – Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bret et du Près de Villard à Reyrieux – Déclaration d'utilité publique (DUP)

M. Bernard GRISON, Président, informe le conseil communautaire que par courrier du 10 avril dernier, Monsieur le Préfet lui a transmis, conformément aux articles L122-1-V et R 122-7 du code de l'environnement, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC du Brêt et du Près de Villard, sur le territoire de la commune de Reyrieux.

Le préfet demande de bien vouloir recueillir l'avis du conseil communautaire sur l'étude d'impact de ce projet.

Cette étude d'impact est consultable à partir du lien suivant https://mediatheque-my.sharepoint.com/:b/g/personal/a_diaz_ccdsv_fr/EUhgK1hOe9tAIVIHpq1q38UB7V79w_S9mQrLO-DbFpLPfA?e=Icrp8V ou au siège de la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide par 26 voix favorables, 1 voix défavorable (Olivier EYRAUD), 6 abstentions (Daniel DOMPOINT, Bruno HENRI, Jean-Claude AUBERT, Pierre PERNET, Christine FORNES, Hubert BONNET) :

- ✓ **D'EMETTRE** un avis favorable sur l'étude d'impact du projet d'aménagement de la ZAC du Bret et du Près de Villard à Reyrieux.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **25 MAI 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180522-2018C52-AE
Affichage le :

25 MAI 2018

A Trévoux, le 22/05/2018,

Le Président,
Bernard GRISON

